

**Jean GLAVANY**  
Ancien Ministre  
Député des Hautes-Pyrénées  
Conseiller Général d'Aureilhan  
JG/SL 2-03-082

Maubourguet, le 2 mars 2012

Chers Messieurs,

J'ai été très heureux de vous recevoir le lundi 13 février au Conseil Général et d'avoir pu m'entretenir quelques instants avec vous au sujet des conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques en termes de suppressions d'emplois à la Direction Générale des Finances Publiques : 25 000 emplois en 10 ans au niveau national, 110 dans le département des Hautes-Pyrénées. Le gouvernement a affiché un objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux mais dans certains services cela va jusqu'à 70 % et au-delà.

Au-delà de ce problème de l'emploi qui est primordial c'est toute une politique que vous condamnez notamment en termes de droit de grève (cf. amendement Lamassoure) et le jour de carence.

Comme je vous l'ai indiqué, je conteste l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux surtout lorsqu'il est érigé en dogme. Même la Cour des Comptes du temps de Philippe SEGUIN condamnait le caractère aveugle de cette politique.

J'ai bien noté vos inquiétudes quant à la politique d'un gouvernement de Gauche en cas de victoire électorale de la Gauche qui ferait que, si on raisonne à effectifs constants, les priorités affichées (Education, Justice, Pôle emploi), feraient que les Ministères comme le vôtre seraient menacés. Je comprends ces inquiétudes que je partage en partie. Mais d'une part il faut bien se fixer des priorités et, surtout, s'y tenir. Et d'autre part il faut garder une certaine prudence en la matière dans la mesure où ne connaissons pas très précisément dans quel état de dégradation nous pourrions trouver les finances publiques ce qui empêche de prendre des engagements trop précis que nous ne pourrions pas tenir.

Quant à la réforme fiscale, je vous confirme la détermination de François HOLLANDE et des futurs parlementaires socialistes de prévoir une réforme rapprochant l'IR de la C.S.G, en vue d'une fusion à terme dans un double souci : l'alignement de l'imposition des revenus du capital sur celle des revenus du travail, la progressivité et la justice d'autre part. La question de la retenue à la source n'est pas arbitrée à ce stade.

Dans cette optique, j'étudierai les propositions de la CGT avec une grande attention.

Je vous prie de croire, Chers Messieurs, à l'expression de mes sentiments dévoués.

*Bien cordialement*

Jean GLAVANY

Monsieur Raymond LATORRE  
Et Monsieur José NAVARRO  
Représentants Syndicats CGT  
Finances Publiques de Tarbes  
4 Chemin de l'Ormeau  
65000 TARBES